



***Supremex***

## **Rapport de gestion**

Pour les périodes de trois et douze mois closes les 31 décembre 2023 et 2022

# TABLE DES MATIÈRES

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
| <b>1.</b>  | <b>BASE DE PRÉSENTATION</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>2.</b>  | <b>DÉCLARATIONS PROSPECTIVES</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>3.</b>  | <b>FAITS SAILLANTS</b> .....   | <b>4</b>  |
| 3.1        | TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS .....  | 4         |
| 3.2        | FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2023 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS.....   | 4         |
| 3.3        | FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2023 .....  | 5         |
| <b>4.</b>  | <b>MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>5.</b>  | <b>SURVOL</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>6.</b>  | <b>STRATÉGIE</b> .....   | <b>9</b>  |
| <b>7.</b>  | <b>PERSPECTIVES</b> .....  | <b>10</b> |
| <b>8.</b>  | <b>TAUX DE CONVERSION DE DEVICES</b> .....   | <b>10</b> |
| <b>9.</b>  | <b>SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b> .....  | <b>11</b> |
| 9.1        | SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....   | 11        |
| <b>10.</b> | <b>ANALYSE DES RÉSULTATS</b> .....   | <b>12</b> |
| 10.1       | RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2023.....   | 12        |
| 10.2       | RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2023 .....  | 15        |
| 10.3       | REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS .....  | 17        |
| <b>11.</b> | <b>SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE</b> .....  | <b>18</b> |
| <b>12.</b> | <b>SITUATION FINANCIÈRE</b> .....  | <b>18</b> |
| 12.1       | RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....  | 18        |
| 12.2       | ACTIFS .....   | 19        |
| 12.3       | FINANCEMENT.....   | 19        |
| 12.4       | OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN .....  | 20        |
| <b>13.</b> | <b>TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT</b> .....  | <b>20</b> |
| 13.1       | FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION .....  | 20        |
| 13.2       | FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT .....  | 20        |
| 13.3       | FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT.....   | 21        |
| <b>14.</b> | <b>CAPITAL-ACTIONS</b> .....   | <b>21</b> |
| <b>15.</b> | <b>ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR</b> .....  | <b>22</b> |
| <b>16.</b> | <b>INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES</b> .....   | <b>22</b> |
| <b>17.</b> | <b>NOUVELLES NORMES COMPTABLES</b> .....   | <b>26</b> |
| <b>18.</b> | <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....  | <b>26</b> |
| <b>19.</b> | <b>FACTEURS DE RISQUE</b> .....  | <b>27</b> |
| <b>20.</b> | <b>CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)</b> ..... | <b>34</b> |

## 1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 21 février 2024, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2023.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Web de la Société à l'adresse [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

## 2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté<sup>1</sup>, la répartition du chiffre d'affaires entre ses segments Enveloppe et Emballage, les dépenses en immobilisations, les versements de dividendes et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Supremex prévient que de telles hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques telles qu'une inflation accrue et des hausses importantes des taux d'intérêt des banques centrales, des ralentissements économiques ou des récessions pourraient rendre ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la diminution de la consommation d'enveloppes, la stratégie de croissance et de diversification, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières, la cybersécurité et la protection des données la perturbations des activités, la dépendance et perte de relations avec les clients, l'augmentation de la concurrence, les conditions économiques, la fluctuation des taux de change, la fluctuation des taux d'intérêt, les risques de crédit liés aux créances clients, la disponibilité des capitaux, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, l'absence de garantie de verser des dividendes et d'autres risques externes tels que les crises sanitaires mondiales et pandémies et l'inflation. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

---

<sup>1</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3. FAITS SAILLANTS

#### 3.1 Tableaux des faits saillants financiers

##### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

|   | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |        | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |         |
|---|---|--------|---|---------|
|   | 2023  | 2022   | 2023  | 2022    |
| <b>État des résultats</b>                                 |   |        |   |         |
| Ventes  | 72 301  | 78 761 | 302 187   | 272 467 |
| Résultat d'exploitation                                   | 1 936   | 10 075 | 28 942  | 40 664  |
| BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>                               | 8 986   | 15 332 | 49 119  | 56 841  |
| Marge de BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>                      | 12,4 %  | 19,5 % | 16,3 %  | 20,9 %  |
| Résultat net  | 724   | 6 660  | 17 334  | 28 436  |
| Résultat net de base et dilué par action                  | 0,03  | 0,26   | 0,67  | 1,09    |
| Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>                        | 2 236   | 7 854  | 18 335  | 29 980  |
| Résultat net ajusté par action <sup>(1)</sup>             | 0,09  | 0,31   | 0,71  | 1,15    |
| <b>Flux de trésorerie</b>                                 |   |        |   |         |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | 14 814  | 11 739 | 43 899  | 26 914  |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>             | 15 113  | 10 193 | 39 971  | 24 362  |

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

#### 3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 31 décembre 2023 et événements récents

- Ventes totales atteignant 72,3 millions \$, comparativement aux ventes de 78,8 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2022.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes atteignant 50,6 millions \$, comparativement aux ventes de 60,7 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2022.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 20,2 %, atteignant 21,7 millions \$, comparativement aux ventes de 18,1 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Résultat net était de 0,7 millions \$, comparativement à 6,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2022.
- Le BAIIA ajusté<sup>2</sup> était de 9,0 millions \$, ou 12,4 % des ventes, comparativement à 15,3 millions \$, ou 19,5 % des ventes, lors de l'exercice précédent.
- Résultat par action était de 0,03 \$, comparativement à 0,26 \$ au quatrième trimestre de 2022.
- Flux de trésorerie disponible de 15,1 millions \$, comparativement à 10,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2022.
- Départ du président du secteur Emballage et produits spécialisés, le 17 octobre 2023.
- Le 21 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel accru de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 5 avril 2024, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 mars 2024.

<sup>2</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3.3 Faits saillants de la période de douze mois close le 31 décembre 2023

- Ventes totales en hausse de 10,9 %, atteignant 302,2 millions \$, comparativement aux ventes de 272,5 millions \$ enregistrées au cours de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 6,6 %, atteignant 213,6 millions \$, comparativement aux ventes de 200,3 millions \$ enregistrées au cours de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 22,8 %, atteignant 88,6 millions \$, comparativement aux ventes de 72,1 millions \$ enregistrées en 2022.
- Résultat net était de 17,3 millions \$, comparativement à 28,4 millions \$ en 2022.
- BAIIA ajusté<sup>3</sup> était de 49,1 millions \$, soit 16,3 % des ventes, comparativement à 56,8 millions \$, soit 20,9 % des ventes, au cours de l'exercice précédent.
- Résultat par action était de 0,67 \$, comparativement à 1,09 \$ lors de l'exercice précédent.
- Solide flux de trésorerie disponible de 40,0 millions \$, comparativement à 24,3 millions \$ en 2022.
- Renouvellement du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, permettant à Supremex de racheter jusqu'à 1 294 058 actions ordinaires d'ici le 30 août 2024.
- Rachat de 310 800 actions de la Société pour une contrepartie totale de 1,4 million \$ en vertu du programme OPR.
- François Bolduc a été nommé au poste de chef de la direction financière et de secrétaire corporatif, sa nomination a pris effet le 4 juillet 2023.

### 4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

| Mesure non conforme aux IFRS | Définition  |
|------------------------------|---|
| BAIIA                        | <p>Le BAIIA représente le résultat avant frais de financement nets, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.</p> <p>La Société utilise le BAIIA pour évaluer son rendement. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société.</p>   |
| BAIIA ajusté                 | <p>Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA qu'on a ajusté pour en retirer les éléments significatifs qui ne font pas partie du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, le cas échéant, mais sans s'y limiter, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais liés à l'acquisition d'entreprises.</p> <p>La Société utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société et qu'elle augmente la transparence et la clarté des principaux résultats de la Société. Cette mesure permet aussi aux utilisateurs de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux exercices précédents.</p> |

<sup>3</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

| Mesure non conforme aux IFRS                | Définition  |
|---|---|
| Marge du BAIIA ajusté                       | <p>La marge du BAIIA ajusté est un ratio exprimé en pourcentage et calculé en divisant le BAIIA ajusté par les ventes.</p> <p>La Société utilise la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et les tendances connexes.</p>   |
| Résultat net ajusté                         | <p>Le résultat net ajusté correspond au résultat net dont les éléments significatifs énumérés dans la définition susmentionnée du BAIIA ajusté ont été retirés, net d'impôts.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts. La direction croit que cette mesure non conforme aux IFRS fournit aux utilisateurs une autre façon d'évaluer les résultats de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, ce qui est très utile pour évaluer les activités courantes et les tendances actuelles du rendement de la Société. La direction croit également que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et d'en améliorer la comparabilité d'une période à l'autre.</p> |
| Résultat net ajusté par action              | <p>Le résultat net ajusté par action représente le résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période concernée.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté par action pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts, sur une base par action.</p>  |
| Flux de trésorerie disponibles              | <p>Cette mesure correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie, desquels ont été déduits les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles, nets de cessions.</p> <p>La direction considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et du rendement opérationnel de la Société, parce qu'ils indiquent le montant des liquidités disponibles pour gérer la croissance, pour rembourser la dette et pour réinvestir dans la Société. La direction considère que cette mesure utile offre aux investisseurs une perspective sur la capacité de la Société à générer des liquidités, après avoir effectué les dépenses en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités de la Société et la création de valeur à long terme.</p>  |
| Dette nette                                 | <p>La dette nette représente la dette totale de la Société, déduction faite des frais de financement reportés et de la trésorerie.</p> <p>La Société utilise la dette nette comme un indicateur du niveau d'endettement et du levier financier de la Société, puisqu'elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par les liquidités disponibles. La direction pense que les investisseurs pourraient tirer parti de l'utilisation de la dette nette pour déterminer le levier financier d'une entreprise.</p>  |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté | <p>Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté représente la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.</p> <p>La direction utilise ce ratio pour surveiller le levier financier de la Société et elle estime que certains investisseurs se servent de ce ratio comme une mesure du levier financier.</p>  |

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

### Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

|   | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |               | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |               |
|---|---|---------------|---|---------------|
|   | 2023  | 2022          | 2023  | 2022          |
| <b>Résultat net</b>   | <b>724</b>                                      | <b>6 660</b>  | <b>17 334</b>                                   | <b>28 436</b> |
| Impôt sur le résultat   | (68)  | 2 345         | 6 002   | 9 657         |
| Frais de financement nets   | 1 280   | 1 070         | 5 606   | 2 571         |
| Amortissement des immobilisations corporelles   | 1 603   | 1 299         | 6 712   | 5 799         |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation                             | 1 376   | 1 239         | 5 462   | 4 529         |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                                       | 2 027   | 1 106         | 6 663   | 3 762         |
| <b>BAIIA</b>  | <b>6 942</b>                                    | <b>13 719</b> | <b>47 779</b>                                   | <b>54 754</b> |
| Subventions rétroactives liées à la COVID   | —   | —             | (1 456)   | —             |
| Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise                                | 174   | 520           | 446   | 550           |
| Dépenses de restructuration   | 1 870   | 966           | 2 272   | 1 410         |
| Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais<br>d'une acquisition d'entreprise | —   | 127           | 78  | 127           |
| <b>BAIIA ajusté</b>   | <b>8 986</b>                                    | <b>15 332</b> | <b>49 119</b>                                   | <b>56 841</b> |
| <i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>  | <i>12,4 %</i>                                   | <i>19,5 %</i> | <i>16,3 %</i>                                   | <i>20,9 %</i> |

### Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

|  | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |              | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |               |
|--|---|--------------|---|---------------|
|  | 2023  | 2022         | 2023  | 2022          |
| <b>Résultat net</b>  | <b>724</b>                                      | <b>6 660</b> | <b>17 334</b>                                   | <b>28 436</b> |
| Ajustements, nets d'impôt  |   |              |   |               |
| Subventions rétroactives liées à la COVID  | —   | —            | (1 068)   | —             |
| Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise                               | 129   | 385          | 329   | 407           |
| Dépense de restructuration   | 1 383   | 715          | 1 681   | 1 043         |
| Ajustement de valeur sur stock acquis par le biais<br>d'une acquisition d'entreprise | —   | 94           | 59  | 94            |
| <b>Résultat net ajusté</b>   | <b>2 236</b>                                    | <b>7 854</b> | <b>18 335</b>                                   | <b>29 980</b> |
| <b>Résultat net par action</b>   | <b>0,03</b>                                     | <b>0,26</b>  | <b>0,67</b>                                     | <b>1,09</b>   |
| Ajustements, nets d'impôt, par action  | 0,06  | 0,05         | 0,04  | 0,06          |
| <b>Résultat net ajusté par action</b>  | <b>0,09</b>                                     | <b>0,31</b>  | <b>0,71</b>                                     | <b>1,15</b>   |

## Rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles

(en milliers de dollars)

|   | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |               | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |               |
|---|---|---------------|---|---------------|
|   | 2023  | 2022          | 2023  | 2022          |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b> | <b>14 814</b>                                   | <b>11 739</b> | <b>43 899</b>                                   | <b>26 914</b> |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles (nettes de cessions)       | 509   | (1 475)       | (3 576)   | (2 180)       |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles                          | (210)   | (71)          | (352)   | (372)         |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                 | <b>15 113</b>                                   | <b>10 193</b> | <b>39 971</b>                                   | <b>24 362</b> |

## Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

|   | Au 31 décembre 2023 | Au 31 décembre 2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Dette totale                              | 56 766              | 54 748              |
| Frais de financement reportés             | (256)               | (334)               |
| Trésorerie                                | (1 066)             | (1 929)             |
| <b>Dette nette</b>                        | <b>55 444</b>       | <b>52 485</b>       |
| BAIIA ajusté – TTM <sup>(1)</sup>         | 49 119              | 56 841              |
| <b>Ratio dette nette sur BAIIA ajusté</b> | <b>1,1</b>          | <b>0,9</b>          |

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section « Résultats d'exploitation trimestriels sélectionnés » pour plus d'informations sur les résultats de chacun des huit derniers trimestres.

## 5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et six installations manufacturières dans quatre états aux États-Unis, et emploie approximativement 1 000 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, d'entreprises de publipostage, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer<sup>4</sup>, les étiquettes, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX<sup>5</sup>.

### Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis plus de quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

<sup>4</sup> Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, inc.

<sup>5</sup> Enviro-logiX® est une marque déposée d'Envirollogix inc.

## ***Le secteur Enveloppe***

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des entreprises de publipostage, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

## ***Le secteur Emballage et Produits spécialisés***

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent, puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les étiquettes, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®.

## **6. STRATÉGIE**

Au cours de la dernière décennie, Supremex a poursuivi une stratégie de diversification en trois volets pour soutenir la croissance de ses ventes et de sa rentabilité. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités de production et à des acquisitions dans l'Ouest et l'Est du Canada. Ensuite, Supremex a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes en utilisant le surplus de capacité de production de ses usines canadiennes, et au moyen d'acquisitions conclues dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé méthodiquement ses capacités de production de produits d'emballage, principalement au moyen d'acquisitions, dans le but d'atteindre une masse critique de cet attrayant marché en plein croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les boîtes pliantes, les emballages destinés au commerce électronique et les étiquettes.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des solutions d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. Dès 2017, Supremex a posé les fondations de sa plateforme de produits d'emballage en faisant l'acquisition de deux importants manufacturiers de solutions d'emballage en carton plat et d'une entreprise complémentaire spécialisée dans la fabrication d'étiquettes dans la province de Québec. En 2021, Supremex a conclu sa première acquisition dans le secteur américain des produits d'emballage avec l'achat de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi à Indianapolis, en Indiana. En 2023, la Société a augmenté la masse critique à son secteur Emballage et produits spécialisés au Québec, en faisant l'acquisition de Impression Paragraph Inc. (« Paragraph ») et Graf-Pak Inc. (« Graf-Pak »).

La stratégie de Supremex consiste à tirer parti de ses capacités, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie dans le secteur de l'enveloppe pour financer le pivotement de ses activités vers les produits d'emballage et les produits spécialisés. L'objectif de la Société est de parvenir à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'enveloppes et les produits d'emballage. Supremex prévoit de réaliser d'autres acquisitions stratégiques.

Le tableau suivant présente l'évolution des ventes de Supremex dans les produits d'emballage et les produits spécialisés sur la période 2017-2023.

**% Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés**  
(en milliers de dollars, à l'exception des %)

|  | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          | 2021          | 2022          | 2023          |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés              | 34 600        | 56 886        | 54 546        | 58 104        | 69 235        | 72 149        | 88 622        |
| Ventes totales   | 179 072       | 195 087       | 191 669       | 204 604       | 226 430       | 272 467       | 302 187       |
| <b>% des ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés</b> | <b>19,3 %</b> | <b>29,2 %</b> | <b>28,5 %</b> | <b>28,4 %</b> | <b>30,6 %</b> | <b>26,5 %</b> | <b>29,3 %</b> |

## 7. PERSPECTIVES

Suite à une année de marché difficile en 2023, la Société s'attend à ce que la demande revienne progressivement aux tendances historiques, bien que le rythme de la reprise du marché puisse être encore plus affecté par la persistance de taux d'intérêt élevés et de l'inflation. Alors qu'elle poursuit son expansion sur le vaste marché fragmenté des enveloppes aux États-Unis, Supremex sera de plus en plus soumise à des pressions concurrentielles, mais la Société comptera sur sa solide réputation et sa portée géographique pour stimuler les ventes, tout en s'efforçant d'exercer un contrôle proactif de ses dépenses.

La Société continue d'orienter ses efforts pour tirer parti de toutes les ventes et les synergies de coûts découlant de ses récentes acquisitions d'entreprises. Ainsi, les initiatives d'optimisation annoncées en octobre 2023 dans le secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés devraient permettre à la Société de réaliser des économies annuelles d'environ 1,5 million \$, une fois que toutes les mesures auront été mises en œuvre. De plus, une nouvelle structure de gestion permettra à la Société d'améliorer sa capacité à générer de la valeur dans chaque marché cible et d'entretenir une proximité avec les clients.

En ce qui concerne le déploiement de capitaux, la Société poursuivra sa recherche d'acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, tout en continuant de procurer un rendement à ses actionnaires.

## 8. TAUX DE CONVERSION DE DEVISES

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2023 et 2022. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

### Taux USD/CAD

|             | Périodes de trois mois closes le 31 décembre |       | Périodes de douze mois closes le 31 décembre |       |
|-------------|--|-------|--|-------|
|             | 2023   | 2022  | 2023   | 2022  |
| Moyen USD   | 1,362  | 1,358 | 1,350  | 1,302 |
| Clôture USD | 1,323  | 1,354 | 1,323  | 1,354 |

## 9. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### 9.1 Sommaire de l'information financière

#### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

|  | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |               | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |                |
|--|---|---------------|---|----------------|
|  | 2023  | 2022          | 2023  | 2022           |
| <b>Ventes</b>  | <b>72 301</b>                                   | <b>78 761</b> | <b>302 187</b>                                  | <b>272 467</b> |
| Charges d'exploitation   | 54 271  | 52 430        | 214 146   | 181 733        |
| Frais de vente et d'administration                                 | 9 191   | 11 798        | 38 244  | 34 978         |
| <b>Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items</b> | <b>8 839</b>                                    | <b>14 533</b> | <b>49 797</b>                                   | <b>55 756</b>  |
| Amortissement des immobilisations corporelles                      | 1 603   | 1 299         | 6 712   | 5 799          |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation          | 1 376   | 1 239         | 5 462   | 4 529          |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                    | 2 027   | 1 106         | 6 664   | 3 762          |
| Dépenses de restructuration  | 1 870   | 966           | 2 272   | 1 410          |
| Gain sur cession d'immobilisations corporelles                     | 27  | (152)         | (255)   | (408)          |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                     | <b>1 936</b>                                    | <b>10 075</b> | <b>28 942</b>                                   | <b>40 664</b>  |
| Frais de financement nets  | 1 280   | 1 070         | 5 606   | 2 571          |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>                        | <b>656</b>                                      | <b>9 005</b>  | <b>23 336</b>                                   | <b>38 093</b>  |
| Impôt sur le résultat  | (68)  | 2 345         | 6 002   | 9 657          |
| <b>Résultat net</b>  | <b>724</b>                                      | <b>6 660</b>  | <b>17 334</b>                                   | <b>28 436</b>  |
| Résultat net de base et dilué par action                           | 0,03  | 0,26          | 0,67  | 1,09           |
| Dividende déclaré par action                                       | 0,035   | 0,030         | 0,140   | 0,135          |

#### Information sur les ventes

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

|  | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |                | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |                |
|--|---|----------------|---|----------------|
|  | 2023  | 2022           | 2023  | 2022           |
| <b>Enveloppes</b>                        | <b>50 571</b>                                   | <b>60 686</b>  | <b>213 565</b>                                  | <b>200 318</b> |
| Variation de volume                      | (15,2 %)  | (12,6 %)       | (12,3 %)  | (0,9 %)        |
| Variation du prix de vente moyen         | (1,7 %)   | 48,8 %         | 21,6 %  | 28,6 %         |
| <b>Variation totale</b>                  | <b>(16,7 %)</b>                                 | <b>30,1 %</b>  | <b>6,6 %</b>                                    | <b>27,4 %</b>  |
| <b>Emballage et produits spécialisés</b> | <b>21 730</b>                                   | <b>18 075</b>  | <b>88 622</b>                                   | <b>72 149</b>  |
| <b>Variation totale</b>                  | <b>20,2 %</b>                                   | <b>(7,6 %)</b> | <b>22,8 %</b>                                   | <b>4,2 %</b>   |
| <b>Total des ventes</b>                  | <b>72 301</b>                                   | <b>78 761</b>  | <b>302 187</b>                                  | <b>272 467</b> |
| <b>Variation des ventes</b>              | <b>(8,2 %)</b>                                  | <b>19,0 %</b>  | <b>10,9 %</b>                                   | <b>20,3 %</b>  |

## Information sectorielle

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

|   | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |               | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |                |
|---|---|---------------|---|----------------|
|   | 2023  | 2022          | 2023  | 2022           |
| <b>Ventes par secteur</b>                           |   |               |   |                |
| Enveloppe   | 50 571  | 60 686        | 213 565   | 200 318        |
| Emballage et produits spécialisés                   | 21 730  | 18 075        | 88 622  | 72 149         |
| <b>Total des ventes</b>                             | <b>72 301</b>                                   | <b>78 761</b> | <b>302 187</b>                                  | <b>272 467</b> |
|   |   |               |   |                |
| <b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> par secteur</b>       |   |               |   |                |
| Enveloppe   | 8 711   | 14 893        | 45 146  | 49 944         |
| % des ventes du secteur                             | 17,2 %  | 24,5 %        | 21,1 %  | 24,9 %         |
|   |   |               |   |                |
| Emballage et produits spécialisés                   | 1 318   | 3 908         | 8 543   | 15 187         |
| % des ventes du secteur                             | 6,1 %   | 21,6 %        | 9,6 %   | 21,0 %         |
|   |   |               |   |                |
| Charges corporatives et autres charges non allouées | (1 043)   | (3 469)       | (4 570)   | (8 290)        |
|   |   |               |   |                |
| <b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> total</b>             | <b>8 986</b>                                    | <b>15 332</b> | <b>49 119</b>                                   | <b>56 841</b>  |
| % du total des ventes                               | 12,4 %  | 19,5 %        | 16,3 %  | 20,9 %         |

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 10. ANALYSE DES RÉSULTATS

### 10.1 Résultats de la période de trois mois close le 31 décembre 2023

#### Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 se sont établies à 72,3 millions \$, une diminution de 6,5 millions \$ ou 8,2 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2022.

#### Secteur Enveloppe

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 50,6 millions \$, en baisse comparativement aux ventes de 60,7 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2022. Cette baisse s'explique par une diminution du nombre d'unités vendues à la suite des commandes excédentaires reçues durant l'exercice précédent, alors qu'il y avait une diminution de l'offre, par les effets de la hausse des taux d'intérêt et d'une forte inflation sur la demande du marché ainsi que par une baisse de 1,7 % des prix de vente moyens comparativement à ceux du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les effets de ces facteurs ont cependant été atténués en partie par l'apport de 11,1 millions \$ généré par Royal Envelope Corporation (« Royal Envelope ») au cours de toute la période, comparativement à un apport de 9,7 millions \$ enregistré sur une période de deux mois en 2022. Les ventes d'enveloppes représentaient 69,9 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 77,1 % pour la même période de l'exercice précédent.

#### Secteur Emballage et produits spécialisés

Les ventes d'emballages et de produits spécialisés se sont établies à 21,7 millions \$, en hausse comparativement aux ventes de 18,1 millions \$ enregistrées au cours du même trimestre de 2022. Cette augmentation reflète l'apport de 6,6 millions \$ généré par Paragraph ainsi que l'intégration des activités de Graf-Pak aux activités existantes de la Société. Les effets de ces facteurs ont toutefois été atténués en partie par une baisse de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, et par l'effet sur les ventes suite à la fermeture de

l'usine de Saint-Hyacinthe et le transfert de ses activités vers d'autres usines de fabrication d'emballages de la Société, ainsi que le dessaisissement de commandes non essentielles. Les ventes d'emballages et de produits spécialisés représentaient 30,1 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 22,9 % pour la même période de l'exercice précédent.

### **Charges d'exploitation**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, les charges d'exploitation étaient de 54,3 millions \$, comparativement à 52,4 millions \$ pour la même période de 2022. Cette augmentation de 1,9 million \$, ou 3,5 %, qui est principalement attribuable aux dépenses liées aux entreprises acquises, a été atténuée en partie par une réduction des dépenses découlant d'une baisse du volume des ventes tirées des activités traditionnelles. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation se sont établies à 75,1 %, en hausse comparativement à 66,6 % pour la même période de 2022.

### **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 9,2 millions \$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 11,8 millions \$ pour la même période de 2022. Cette diminution de 2,6 millions \$, ou 22,1 %, reflète une diminution des charges de rémunération liées aux unités d'actions différées (« UAD ») et aux unités d'actions liées au rendement (« UAR »), une diminution de la rémunération en fonction des résultats et une baisse des honoraires professionnels. Les effets de ces facteurs ont été atténués en partie par les dépenses liées aux entreprises acquises et par une perte liée à la conversion de devises.

### **BAIIA<sup>6</sup> et BAIIA ajusté<sup>6</sup>**

Le BAIIA s'est établi à 6,9 millions \$, en baisse comparativement à 13,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 9,0 millions \$, comparativement à 15,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2022. Cette baisse, qui s'explique par une diminution des ventes et une augmentation des charges d'exploitation, a été contrebalancée en partie par la diminution des frais de vente et d'administration décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté s'est établie à 12,4 % des ventes, comparativement à 19,5 % pour le même trimestre de 2022.

#### *Secteur Enveloppe*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 8,7 millions \$, en baisse comparativement à 14,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2022. Cette diminution reflète principalement une baisse du nombre d'unités vendues à la suite des commandes excédentaires reçues durant l'exercice précédent, alors qu'il y avait une diminution de l'offre, ce qui a eu une incidence défavorable sur l'absorption des frais fixes. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 17,2 %, comparativement à 24,5 % pour la même période de 2022.

#### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 1,3 million \$, comparativement à 3,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique principalement par une baisse de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement liée aux conditions économiques, ce qui a eu une incidence défavorable sur l'absorption des frais fixes. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités d'emballages et de produits spécialisés a atteint 6,1 %, comparativement à 21,6 % pour la même période de 2022.

---

<sup>6</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### *Charges corporatives et autres charges non allouées*

Les frais corporatifs et les charges non allouées se sont élevés à 1,0 million \$, comparativement à 3,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2022. Cette diminution est attribuable à un ajustement favorable lié aux UAD et aux UAR enregistré au cours du trimestre et à une diminution des provisions pour la rémunération en fonction des résultats.

### ***Amortissement***

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 s'est élevée à 5,0 millions \$, comparativement à 3,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2022. L'augmentation reflète principalement les charges d'amortissement liées aux acquisitions d'entreprises.

### ***Dépenses de restructuration***

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, la Société a engagé des dépenses de restructuration de 1,9 million \$, qui étaient pour la plupart liées à la fermeture de son usine de Saint-Hyacinthe et à l'optimisation subséquente de ses activités de fabrication d'emballages en carton plat.

### ***Frais de financement nets***

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 se sont établis à 1,3 million \$, en hausse comparativement à 1,1 million \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette fluctuation reflète une hausse de l'endettement en raison du financement des acquisitions d'entreprises.

### ***Résultat avant impôt sur le résultat***

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 0,7 millions \$, ou 0,9 % des ventes, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 9,0 millions \$, ou 11,4 % des ventes, pour la même période en 2022.

### ***Impôt sur le résultat***

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 0,1 million \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de (10,4 %), par opposition à une charge d'impôt sur le résultat de 2,3 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 26,0 %, pour le même trimestre de l'exercice précédent. La diminution en dollars absolus est attribuable à une baisse du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours et aux ajustements liés à des périodes antérieures et aux dépenses non déductibles.

### ***Résultat net, résultat net ajusté, résultat net par action et résultat net ajusté par action<sup>7</sup>***

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 a atteint 0,7 millions \$ ou 0,03 \$ par action, comparativement à 6,7 millions \$ ou 0,26 \$ par action pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 a atteint 2,2 millions \$ ou 0,09 \$ par action, comparativement à 7,9 millions \$ ou 0,31 \$ par action pour le même trimestre en 2022.

### ***Autres éléments du résultat global***

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 4,7 % au 31 décembre 2023, comparativement à 5,7 % au 30 septembre 2023. Cette diminution, combinée à un rendement des actifs plus élevé que prévu, a entraîné une perte actuarielle net de 1,6 million \$ au quatrième trimestre de 2023.

---

<sup>7</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 10.2 Résultats de la période de douze mois close le 31 décembre 2023

### **Ventes**

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 se sont établies à 302,2 millions \$, une augmentation de 29,7 millions \$, ou 10,9 %, comparativement à 272,5 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022.

#### *Secteur Enveloppe*

Les ventes tirées du secteur des enveloppes se sont établies à 213,6 millions \$, une augmentation de 13,2 millions \$, ou 6,6 %, comparativement aux ventes de 200,3 millions \$ enregistrées pour la même période de 2022. Cette augmentation s'explique par l'apport d'environ 43,3 millions \$ généré par Royal Envelope pour l'ensemble de l'exercice, comparativement à un apport d'environ 9,7 millions \$ enregistré sur une période de deux mois en 2022, par une hausse de 21,6 % des prix de vente moyens comparativement à l'exercice précédent, attribuable principalement à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle plus favorables pour les activités américaines, par des augmentations de prix mises en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation et par un effet de change favorable. Les effets de ces facteurs ont cependant été atténués en partie par une baisse du volume des ventes. Les ventes d'enveloppes représentaient 70,7 % des ventes de la Société pour la période, comparativement à 73,5 % pour l'exercice précédent.

#### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Les ventes se sont établies à 88,6 millions \$, en hausse de 22,8 % comparativement aux ventes de 72,1 millions \$ enregistrées pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022. Cette augmentation reflète l'apport de 29,0 millions \$ généré par Paragraph, l'intégration des activités de Graf-Pak aux activités existantes de la Société ainsi qu'une hausse de la demande de solutions d'emballages destinées au commerce électronique. Les effets de ces facteurs ont cependant été atténués en partie par le ralentissement progressif des activités de l'usine Durabox en 2022, par une baisse de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, et par l'effet du manque d'efficacité découlant de la consolidation des activités de fabrication d'emballages en carton plat à l'usine de Lachine, qui s'est fait ressentir sur les ventes, alors que la Société procédait parallèlement à l'intégration des entreprises acquises en début d'exercice. Les ventes tirées des emballages et des produits spécialisés représentaient 29,3 % des ventes de la Société pour l'exercice 2023, comparativement à 26,5 % des ventes pour l'exercice 2022.

### **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 étaient de 214,1 millions \$, comparativement à 181,7 millions \$ pour la même période de 2022. Cette augmentation de 32,4 millions \$, ou 17,8 %, qui est principalement attribuable aux dépenses liées aux entreprises acquises, a été atténuée en partie par une réduction des dépenses découlant d'une baisse du volume des ventes tirées des activités traditionnelles et par les avantages d'une subvention rétroactive liée à la COVID-19 pour les activités américaines. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation se sont établies à 70,9 %, comparativement à 66,7 % pour la même période de 2022.

### **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 38,2 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 35,0 millions \$ pour la même période de 2022. Cette augmentation de 3,2 millions \$, ou 9,3 %, s'explique par des frais de vente et d'administration additionnels liés aux entreprises acquises et, dans une moindre mesure, par une perte liée à la conversion de devises et par des indemnités de départ. Les effets de ces facteurs ont été atténués en partie par une baisse de la charge de rémunération relative aux UAD et aux UAR.

## **BAIIA<sup>8</sup> et BAIIA ajusté<sup>8</sup>**

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, le BAIIA s'est chiffré à 47,8 millions \$ comparativement à un BAIIA de 54,8 millions \$ pour la même période de 2022. Le BAIIA ajusté a atteint 49,1 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, comparativement à un BAIIA ajusté de 56,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse, qui s'explique par une augmentation des charges d'exploitation et des frais de vente et d'administration, a été contrebalancée en partie par l'augmentation des ventes décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté s'est établie à 16,3 % des ventes, comparativement à 20,9 % des ventes pour la même période de 2022.

### *Secteur Enveloppe*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 45,1 millions \$, en baisse comparativement à 49,9 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse, qui reflète l'effet d'un plus faible volume de ventes sur l'absorption des frais fixes, a été atténuée en partie par une augmentation des prix de vente moyens et par un portefeuille de produits plus favorable pour les activités des enveloppes aux États-Unis. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 21,1 %, en baisse comparativement à 24,9 % pour la même période de 2022.

### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 8,5 millions \$, en baisse comparativement à 15,2 millions \$ pour la même période de 2022. Cette fluctuation s'explique principalement par une baisse de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, ce qui a eu une incidence défavorable sur l'absorption des frais fixes, et par l'effet du manque d'efficacité découlant de la consolidation des activités de fabrication d'emballages en carton plat à l'usine de Lachine, qui s'est fait ressentir sur la rentabilité, alors que la Société procédait parallèlement à l'intégration des entreprises acquises en début d'exercice. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des emballages et des produits spécialisés a atteint 9,6 %, comparativement à 21,0 % pour la même période de 2022.

### *Charges corporatives et autres charges non allouées*

Les charges corporatives et les charges non allouées se sont élevées à 4,6 millions \$, comparativement à 8,3 millions \$ pour l'exercice 2022. Cette baisse découle d'un ajustement favorable lié aux UAD et aux UAR, des avantages d'une subvention rétroactive liée à la COVID-19 pour les activités américaines ainsi qu'une diminution des provisions pour la rémunération en fonction des résultats. Elle a toutefois été atténuée en partie par une perte liée à la conversion de devises et par des indemnités de départ.

## **Amortissement**

La charge d'amortissement totale pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 s'est élevée à 18,8 millions \$, comparativement à 14,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux charges d'amortissement liées aux acquisitions d'entreprises.

## **Dépenses de restructuration**

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, la Société a engagé des dépenses de restructuration de 2,3 millions \$, qui étaient pour la plupart liées à la fermeture de son usine de Saint-Hyacinthe, au départ du président du secteur des emballages et au déménagement de l'usine de fabrication d'emballages en carton plat de Lachine en début d'exercice.

---

<sup>8</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### **Frais de financement nets**

Les frais de financement nets pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 se sont établis à 5,6 millions \$, en hausse comparativement à 2,6 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette fluctuation reflète une hausse de l'endettement en raison du financement des acquisitions d'entreprises et une augmentation du taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie de la Société.

### **Résultat avant impôt sur le résultat**

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 23,3 millions \$ ou 7,7 % des ventes, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 38,1 millions \$ ou 14,0 % des ventes, pour la même période en 2022.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a atteint 6,0 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,7 %, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 9,7 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,4 %, pour la même période de l'exercice précédent. La diminution en dollars absolus est attribuable à une diminution du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

### **Résultat net, résultat net ajusté, résultat net par action et résultat net ajusté par action<sup>9</sup>**

Le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 a atteint 17,3 millions \$ ou 0,67 \$ par action, comparativement à 28,4 millions \$ ou 1,09 \$ par action pour la même période en 2022.

Le résultat net ajusté pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023 a atteint 18,3 millions \$ ou 0,71 \$ par action, comparativement à 30,0 millions \$ ou 1,15 \$ par action pour la même période en 2022.

### **Autres éléments du résultat global**

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 4,7 % au 31 décembre 2023, comparativement à 5,1 % au 31 décembre 2022. Cette diminution, partiellement compensée par un rendement des actifs plus élevé que prévu, a donné lieu à une perte actuarielle net de 1,6 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023.

## **10.3 Revenus géographiques et diversification des actifs**

### **Ventes par région géographique**

(en milliers de dollars)

|                       | Périodes de trois mois closes le 31 décembre |               | Périodes de douze mois closes le 31 décembre |                |
|-----------------------|--|---------------|--|----------------|
|                       | 2023   | 2022          | 2023   | 2022           |
| Canada                | 41 012                                       | 42 748        | 174 037                                      | 155 213        |
| États-Unis            | 31 289                                       | 36 013        | 128 150                                      | 117 254        |
| <b>Ventes totales</b> | <b>72 301</b>                                | <b>78 761</b> | <b>302 187</b>                               | <b>272 467</b> |

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, les ventes de la Société, se sont élevées à 41,0 millions \$ au Canada, comparativement à 42,7 millions \$ pour la même période en 2022. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 31,3 millions \$, comparativement à 36,0 millions \$ pour la même période en 2022. La diminution d'une année à l'autre reflète le volume élevé d'unités d'enveloppe vendues à la suite de commandes excessives dans une période d'offre restreinte en 2022, par opposition à l'impact défavorable des conditions économiques en 2023, partiellement compensé par la contribution des acquisitions d'entreprises.

<sup>9</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, les ventes de la Société se sont élevées à 174,0 millions \$ au Canada, une augmentation de 12,1 %, comparativement à 155,2 millions \$ pour la même période en 2022. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 128,2 millions \$, une augmentation de 9,3 %, comparativement à 117,3 millions \$ pour la même période en 2022.

Au 31 décembre 2023, les actifs non courants de la Société totalisaient 141,0 millions \$ au Canada et 50,3 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 115,9 millions \$ au Canada et 55,9 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2022.

## 11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Compte tenu de la diversification des marchés finaux et de la portée géographique élargie de Supremex, la demande de produits est moins sujette aux variations saisonnières que les années précédentes. Dans le secteur des enveloppes, la demande liée aux factures et aux relevés est stable tout au long de l'année. Entretemps, alors qu'en matière de publicité et d'envoi postaux, la demande fluctue selon les caractéristiques saisonnières, les envois publicitaires et postaux étant encore légèrement plus élevés durant les mois d'automne et d'hiver en raison d'événements particuliers (rentrée scolaire, campagnes de financement, temps des Fêtes, période des impôts). L'expansion de la Société dans le secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés génère une demande plus stable tout au long de l'année et seule une petite partie de la gamme de produits de Supremex, principalement les solutions d'emballage destinées au commerce électronique, est sujette à la tendance saisonnière du temps des Fêtes.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

### Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

|   | 31 déc.<br>2023 | 30 sept.<br>2023 | 30 juin<br>2023 | 31 mars<br>2023 | 31 déc.<br>2022 | 30 sept.<br>2022 | 30 juin<br>2022 | 31 mars<br>2022 |
|---|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Enveloppe                                     | 50 571          | 49 292           | 49 247          | 64 455          | 60 686          | 49 115           | 45 878          | 44 639          |
| Emballage                                     | 21 730          | 20 506           | 22 419          | 23 967          | 18 075          | 18 804           | 16 640          | 18 630          |
| <b>Total des ventes</b>                       | <b>72 301</b>   | <b>69 798</b>    | <b>71 666</b>   | <b>88 422</b>   | <b>78 761</b>   | <b>67 919</b>    | <b>62 518</b>   | <b>63 269</b>   |
| BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>                   | 8 986           | 11 730           | 9 562           | 18 841          | 15 332          | 15 512           | 13 914          | 12 083          |
| Résultat avant impôt sur le résultat          | 656             | 6 816            | 2 963           | 12 901          | 9 005           | 10 881           | 9 822           | 8 386           |
| Résultat net                                  | 724             | 5 001            | 2 113           | 9 497           | 6 660           | 8 110            | 7 364           | 6 302           |
| Résultat net par action                       | 0,03            | 0,19             | 0,08            | 0,37            | 0,26            | 0,31             | 0,28            | 0,24            |
| Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>            | 2 236           | 4 049            | 2 270           | 9 780           | 7 854           | 8 451            | 7 364           | 6 311           |
| Résultat net ajusté <sup>(1)</sup> par action | 0,09            | 0,16             | 0,09            | 0,38            | 0,31            | 0,32             | 0,28            | 0,24            |

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 12. SITUATION FINANCIÈRE

### 12.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

#### Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

|                            | Au 31 décembre 2023 | Au 31 décembre 2022 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Fonds de roulement         | 40 730              | 46 034              |
| Total de l'actif           | 263 757             | 260 556             |
| Total du passif            | 129 040             | 136 238             |
| Total des capitaux propres | 134 717             | 124 318             |

## 12.2 Actifs

L'augmentation du total des actifs au 31 décembre 2023, comparativement au 31 décembre 2022, s'explique principalement par les acquisitions de Paragraph et de Graf-Pak, mais elle a été atténuée en partie par une baisse des créances clients et des stocks, tandis que la diminution du total des passifs est partiellement attribuable à une baisse des comptes créditeurs et des charges à payer, principalement en raison de la diminution des achats de stocks. Entretemps, l'augmentation des capitaux propres reflète essentiellement un résultat net de 17,3 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023; cette augmentation a toutefois été réduite en partie par la déclaration de dividendes totalisant 3,6 millions \$.

## 12.3 Financement

### **Facilité de crédit renouvelable garantie**

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$ qui porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou sur les taux des acceptations bancaires, majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,75 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2026, suite à l'approbation en mai 2023, d'une prolongation d'un an et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La Société peut demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire. La prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs. Au 31 décembre 2023, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 55,9 millions \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2023, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

### **Prêts à terme**

La Société a quatre prêts à terme totalisant 1,1 million \$ au 31 décembre 2023, qui ont été pris en charge suite à l'acquisition de Paragraph. Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4,23 % à 4,69 % et sont remboursables par versements mensuels totalisant 24 369 \$, incluant le capital et les intérêts. Les prêts arrivent à échéance entre mars 2026 et juillet 2028.

### **Montants dus en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie et des prêts à terme**

(en milliers de dollars)

|  | <b>Au 31 décembre 2023</b> | <b>Au 31 décembre 2022</b> |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Facilité de crédit renouvelable garantie | 55 630                     | 54 748                     |
| Prêts à terme                            | 1 136                      | —                          |
| <b>Dette totale</b>                      | <b>56 766</b>              | <b>54 748</b>              |
| Frais de financement reportés            | (256)                      | (334)                      |
| Portion courante                         | (245)                      | —                          |
| <b>Portion à long terme</b>              | <b>56 265</b>              | <b>54 414</b>              |

La dette totale de la Société a augmenté à 56,8 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 54,7 millions \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux acquisitions de Paragraph et de Graf-Pak pour une contrepartie de 25,7 millions \$ et de 5,9 millions \$, respectivement, nette de la trésorerie acquise. Cette augmentation est partiellement compensée par le remboursement de la dette résultant d'une solide génération de flux de trésorerie disponibles.

Au 31 décembre 2023, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté<sup>10</sup> était de 1,1x, en hausse comparativement à 0.9x au 31 décembre 2022.

## 12.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

## 13. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

### Sommaire des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

|   | Périodes de trois mois<br>closes le 31 décembre |              | Périodes de douze mois<br>closes le 31 décembre |                |
|---|---|--------------|---|----------------|
|   | 2023  | 2022         | 2023  | 2022           |
| Activités d'exploitation                        | 14 814  | 11 739       | 43 899  | 26 914         |
| Activités d'investissement                      | 299   | (29 813)     | (35 496)  | (31 723)       |
| Activités de financement                        | (15 161)  | 19 684       | (9 588)   | (49)           |
| Variation nette liée à la conversion de devises | 323   | 113          | 323   | 422            |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>         | <b>275</b>                                      | <b>1 723</b> | <b>(862)</b>                                    | <b>(4 436)</b> |

### 13.1 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 14,8 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 11,7 millions \$ pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution des besoins en fonds de roulement, principalement en raison d'une réduction des stocks, partiellement compensée par une rentabilité moins élevée.

Des flux de trésorerie nets de 43,9 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, comparativement à 26,9 millions \$ pour la même période en 2022. La variation reflète essentiellement les facteurs susmentionnés.

### 13.2 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement se sont chiffrés à 0,3 million \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, comparativement à de flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement de 29,8 millions \$ pour la même période de 2022. Lors de l'exercice précédent, des flux de trésorerie plus élevés, d'un montant de 28,3 millions \$, ont servi principalement à financer l'acquisition de Royal Envelope.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 35,5 millions \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer les acquisitions de Paragraph, de Graf-Pak et d'immobilisations corporelles. Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 31,7 millions \$, cette somme ayant servi principalement à financer les acquisitions de Royal Envelope et d'immobilisations corporelles.

<sup>10</sup> Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 13.3 Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 15,2 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, cette somme ayant servi principalement à rembourser la dette. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement se sont chiffrés à 19,7 millions \$, ce montant reflétant essentiellement l'augmentation de la facilité de crédit pour financer l'acquisition de Royal Envelope.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9,6 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, cette somme ayant servi principalement au remboursement d'obligations locatives, au versement de dividendes et au rachat d'actions. Entretemps, l'augmentation de la facilité de crédit pour financer les acquisitions de Paragraph et de Graf-Pak lors du premier semestre de 2023 a été presque totalement contrebalancée par le remboursement de la dette au cours du deuxième semestre de l'exercice, en raison de la capacité de la Société à générer d'importants flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,05 million \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2022, alors que l'augmentation de la facilité de crédit pour financer l'acquisition de Royal Envelope a été contrebalancée par les fonds ayant servi au versement de dividendes, au remboursement d'obligations locatives et au rachat d'actions.

#### **Flux de trésorerie disponibles<sup>11</sup>**

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 15,1 millions \$, comparativement à 10,2 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, ce montant reflétant essentiellement une hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et une baisse des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 40,0 millions \$, comparativement à 24,4 millions \$ pour la même période de 2022, principalement en raison d'une hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, qui a été atténuée en partie par une augmentation des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles.

#### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)**

Au cours des périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2023, la Société a racheté 151 200 et 310 800 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR actuelle et précédente pour une contrepartie de 0,6 million \$ et 1,4 million \$, respectivement.

Après la fin de la période, 255 400 actions supplémentaires ont été achetées aux fins d'annulation pour une contrepartie totale de 0,9 million \$.

### 14. CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2023, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 25 666 269 actions ordinaires (25 977 069 au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente l'activité du capital-actions pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2023 :

#### **Nombre d'actions ordinaires**

|   | <b>Période de trois mois<br/>close le 31 décembre 2023</b> | <b>Période de douze mois close<br/>le 31 décembre 2022</b> |
|---|--|--|
| Solde – Début de période                    | 25 817 469   | 25 997 069   |
| Rachat d'actions ordinaires pour annulation | (151 200)  | (310 800)  |
| <b>Solde – Fin de période</b>               | <b>25 666 269</b>  | <b>25 666 269</b>  |

Au 21 février 2024, la Société avait 25 410 869 actions ordinaires en circulation.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 15. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

- Le 21 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 5 avril 2024, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 mars 2024. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## 16. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

### **Immobilisations incorporelles et goodwill**

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de l'incertitude économique mondiale actuelle, notamment la hausse de l'inflation, les fortes hausses des taux d'intérêt et l'environnement géopolitique. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque ces incertitudes pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus prévus de la Société et sur la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

### **Test de dépréciation des actifs non financiers**

Au 31 décembre 2023, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses UGTs Enveloppe et Emballage en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés basée sur les meilleures estimations de la direction qui reflètent le plan d'action prévu de la Société à la lumière des conditions de marché. Le montant recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage dépassait leur valeur comptable respective. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGT.

## **Méthode d'évaluation**

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

## **Hypothèses importantes**

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2023 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

## **Croissance ou diminution des ventes**

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget annuel interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour l'UGT enveloppe et l'UGT emballage. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité de gagner des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, sur les récentes acquisitions, sur les tendances économiques et sur les tendances de l'industrie et du marché.

## **Taux d'actualisation**

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le CMPC estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et il sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette et elle suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

|   | 2023      |           | 2022      |           |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
|   | Enveloppe | Emballage | Enveloppe | Emballage |
| Taux d'actualisation avant impôt          | 15,6%     | 13,6%     | 15,2 %    | 14,0 %    |
| Taux d'imposition                         | 25,9%     | 25,9%     | 25,9 %    | 25,9 %    |
| Taux de (déclin) croissance perpétuel(le) | (4,0%)    | 2,5%      | (3,0 %)   | 2,5 %     |

## **Sensibilité**

### *UGT Enveloppe*

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 28,5 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 29,6 %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2023.

## UGT Emballage

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT emballage, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 16,2 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (0,4 %), la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2023.

### Avantages sociaux futurs des employés

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance prévue de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

| <b>Hypothèses importantes</b>   |           |
|---|-----------|
| Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées | 4,65 %    |
| Taux d'actualisation de la charge de retraite nette                       | 5,05 %    |
| Taux de croissance de la rémunération                                     | 2,50 %    |
| Hypothèse de mortalité  | Privé CPM |

### Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2023, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

### Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,2 million \$ au 31 décembre 2023. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait pour effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,1 million \$ au 31 décembre 2023. Une augmentation d'un an de l'espérance de vie des participants au 31 décembre 2023 aurait pour effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 0,9 million \$. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'incidence d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'exercice précédent.

### Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

### Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

### **Actifs au titre de droits d'utilisation**

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et il est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 20 ans.
- La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, de par leur nature, sont de faible valeur, tels que, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

### **Obligations locatives**

- À la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, de changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

### **Impôt sur le résultat**

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque juridiction où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions fiscales au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations

fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement a lieu.

## 17. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

### Nouvelles normes comptables adoptées en 2023

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers consolidés :

- Modifications à l'IAS 1 - *Présentation des états financiers* (IAS 1), modifient les dispositions de l'IAS 1 relatives aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Lors de l'application des modifications, une entité doit indiquer ses méthodes comptables significatives au lieu de ses méthodes comptables importantes. D'autres amendements à l'IAS 1 expliquent comment une entité peut identifier une méthode comptable importante. À la suite des modifications apportées à la norme existante, seules les méthodes comptables significatives sont présentées dans les états financiers consolidés de la société.
- Modifications à l'IAS 12 - *Impôts sur le résultat* (IAS 12) clarifient la manière dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique, comme les contrats de location. La modification principale est une exonération de l'exemption de comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions dans lesquelles des différences temporaires déductibles et imposables apparaissent lors de la comptabilisation initiale. Les sociétés sont plutôt tenues de comptabiliser des actifs et des passifs d'impôt différé égaux.

### Modifications futures des normes comptables

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été publiées et s'appliquent à la Société pour sa période annuelle commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et, par la suite, avec une demande anticipée autorisée :

- Modifications apportées à IAS 1 – *Présentation des états financiers* (IAS 1), clarifient la manière de classer la dette et les autres passifs comme étant courants ou non courants. Les modifications aident à déterminer si, dans l'état de la situation financière, la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés comme courants (exigibles ou potentiellement exigibles dans un délai d'un an) ou non courants.

La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

## **Juste valeur**

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 23 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **19. FACTEURS DE RISQUE**

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

### **Diminution de la consommation d'enveloppes**

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'une diminution graduelle à l'échelle mondiale de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. Par conséquent, dans le secteur des enveloppes, rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même maintenir celles-ci à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

### **Stratégie de croissance et de diversification**

La stratégie de croissance de la Société comprend une diversification accrue de ses activités par l'accroissement de sa part du marché des produits d'emballage, et ce, grâce à la croissance interne et aux acquisitions. Rien ne garantit que Supremex réussira à mener à bien les initiatives mises en place en vue de réaliser sa stratégie de croissance et de diversification. De plus, des investissements pourraient s'avérer nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui pourrait entraîner des coûts à court terme sans pour autant générer une augmentation des ventes. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure de cibler des occasions d'acquisition intéressantes, à un coût raisonnable, et de réussir à concurrencer des sociétés de financement par capitaux propres et d'autres entreprises qui cherchent activement à faire des acquisitions au sein de l'industrie. L'incapacité de la Société à réaliser les bénéfices prévus pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex.

Alors que la Société continue à faire des acquisitions pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance et de diversification, elle est soumise aux risques qui y sont associés : sa capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de regrouper des fonctions, de gérer les coûts, d'intégrer les systèmes d'information, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès les activités de ces entreprises à celles de la Société, sur le plan des procédures, des contrôles, des politiques, des systèmes, de la culture et du personnel, ainsi que

sa capacité de partager des connaissances, de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés. Bien que la Société procède à une vérification diligente de l'entreprise ou des actifs qu'elle acquiert, ce qu'elle prévoit continuer à faire dans le cadre d'acquisitions futures, l'entreprise ou les actifs acquis peuvent comporter des éléments de passif que la Société pourrait ne pas être en mesure de découvrir lors de la vérification diligente et dont, à titre de propriétaire successeur, elle pourrait être responsable. La Société s'efforce habituellement de minimiser les répercussions de ces passifs éventuels en obtenant des indemnités et des garanties de la part du vendeur. Toutefois, ces indemnités et ces garanties, lorsqu'obtenues, pourraient ne pas couvrir la totalité des passifs en raison de la limitation de leur portée, de leur montant ou de leur durée, des ressources financières de l'indemnisant ou du garant, ou de toute autre raison. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise et d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société. L'incapacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise, de gérer adéquatement les risques associés à une acquisition ou de tirer parti d'occasions stratégiques futures pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, le rendement financier, les flux de trésorerie, les activités ou la réputation de la Société.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise est également assujettie au risque que les effectifs respectifs de l'entreprise acquise et de la Société ne soient pas en mesure de travailler ensemble avec succès, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moral et les activités de la Société. En particulier, la Société peut tenter d'exiger, comme condition liée à la conclusion d'une ou de plusieurs acquisitions, que le personnel clé de l'entreprise acquise signe des contrats de travail pour des périodes postérieures à l'acquisition et/ou des engagements de non-concurrence déterminés; toutefois, il existe des risques que de tels contrats ou engagements ne soient pas respectés ou que le personnel et les professionnels soumis à ce même personnel ou à un autre ne soient pas intégrés avec succès en tant qu'employés susceptibles de contribuer aux activités de la Société. De plus, toutes les acquisitions comportent un risque lié à la perte de personnel clé.

## **Ressources humaines**

### ***Personnel clé***

Le succès de la stratégie commerciale de la Société dépend de la capacité et de l'expérience d'un certain nombre de membres clés du personnel qui possèdent une vaste expertise des activités de la Société et de l'industrie. Les cadres supérieurs et les employés clés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'entreprise ainsi que des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de l'incapacité de retenir ou de remplacer un ou plusieurs membres de l'équipe de gestion principale, y compris le président et chef de la direction de la Société, ou de l'incapacité d'établir un plan de relève efficace, pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société de se développer et de mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités et les résultats financiers de la Société. De plus, l'expertise relative aux activités de la Société, y compris la fabrication d'enveloppes, est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets défavorables importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients et de poursuivre continuellement son expansion, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur les activités et les résultats financiers de la Société.

### ***Pénurie de main-d'œuvre***

Les tendances sociales et démographiques observées à l'échelle mondiale compliquent l'embauche et la fidélisation du personnel dans la plupart des industries. Les pressions inflationnistes, les pénuries, la concurrence sur les marchés du travail où la Société exerce ses activités, l'augmentation du roulement de personnel et les changements dans la disponibilité de ses employés ont entraîné et pourraient continuer d'entraîner une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats et la situation financière de la Société. De plus, ces facteurs ont eu une incidence et pourraient continuer d'avoir une incidence sur la capacité de Supremex de répondre à la demande des consommateurs, ce qui pourrait nuire à la situation financière, aux résultats ou aux flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de recruter, de retenir, de motiver et de développer des personnes hautement qualifiées et compétentes à tous les niveaux de Supremex ainsi que l'incapacité de communiquer efficacement avec ces dernières pourraient entraîner des pénuries sur le plan de la disponibilité de personnes qualifiées à tous les niveaux de la Société et affecter considérablement les résultats financiers de celle-ci.

### **Avantages sociaux futurs des employés**

La Société maintient deux régimes de retraite agréés à prestations déterminées, qui couvrent la quasi-totalité de ses employés au Canada. Ces régimes sont hybrides, c'est-à-dire qu'ils comportent un volet à prestations déterminées (« volet PD »), dont l'accumulation de service a cessée en 2012, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société. De plus, les cotisations servant à financer les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société sont fondées sur des évaluations actuarielles, qui sont elles-mêmes fondées sur des hypothèses et des estimations concernant le fonctionnement à long terme des régimes, y compris des hypothèses sur l'inflation, sur la mortalité et sur les taux d'actualisation utilisés pour déterminer le passif des régimes. Les résultats réels des évaluations actuarielles peuvent être différents des résultats escomptés. Toute augmentation des charges ou des passifs liés aux régimes de retraite de la Société, ou de ses obligations de financement, détournerait des fonds que la Société pourrait autrement utiliser à d'autres fins, ce qui pourrait nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société.

### **Matières premières**

Les principales matières premières utilisées par la Société sont le papier et les substrats à base de papier, le matériel à fenêtre, les adhésifs et l'encre. Les fluctuations de prix des matières premières et de leur disponibilité peuvent avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de l'entreprise.

Les fluctuations de coûts des matières premières et de l'énergie ont aussi des effets sur les activités de la Société. Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Les coûts des matières premières, y compris le papier et autres intrants, de même que les coûts d'énergie, de carburant, de transport et de logistique nécessaires à la fabrication et à la distribution des produits de la Société ne cessent d'augmenter. La Société prévoit que les pressions inflationnistes sur le coût des intrants continueront d'avoir une incidence sur ses activités en 2024. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients. Toutefois, même si de telles approches s'avèrent efficaces, des hausses de prix pour les clients de la Société pourraient entraîner une baisse du volume des ventes ou une diminution de la part de marché, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de Supremex.

Les fluctuations de disponibilité des matières premières ont aussi des effets sur les activités de la Société. Bien que la pénurie mondiale de matières premières se résorbe lentement, si la Société n'était pas en mesure d'obtenir toutes les tonnes de papiers nécessaires pour produire les commandes des clients, les activités de la Société en seraient affectées, car celle-ci devrait réduire ou repousser la livraison de commandes. De même, la disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque.

Toute augmentation importante des prix ou toute pénurie prolongée de matières premières, que ce soit en raison des causes mentionnées précédemment ou d'autres facteurs, pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

### **Cybersécurité et protection des données**

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Bien que la Société subisse des cybermenaces mineures de temps à autre, si la Société devait faire l'objet de cybermenaces, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de la Société.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à la sécurité de celles-ci.

De plus, la conservation, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus critiques et les responsabilités des entités qui traitent de telles informations ne cessent de s'accroître. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait nuire à la réputation de Supremex et la Société pourrait s'exposer à des poursuites judiciaires, à des amendes et à d'autres réclamations. La multiplication des cadres réglementaires sur la protection des données au Canada et aux États-Unis augmente également le risque de conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants pour améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements liés aux données confidentielles, ce qui aurait une incidence sur ses résultats.

### **Perturbation des activités**

Toute perturbation des activités de l'une des usines de la Société, y compris l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une défaillance majeure de l'équipement, d'une pandémie ou d'une épidémie, d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une erreur humaine, de problèmes d'approvisionnement, de conflits de travail, de pénuries de matières premières et de main-d'œuvre, d'attaques ou de problèmes de transport, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et pourrait entraîner une perte de volume de la clientèle à la faveur d'un concurrent. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats de la Société dépend de certains facteurs, notamment de la nature et de la durée de la perturbation ainsi que de l'usine touchée par celle-ci.

### **Relations avec les clients**

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un de ceux-ci puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses ventes. Même si les ventes de Supremex ne dépendent pas matériellement d'un client particulier, rien ne garantit que Supremex puisse être en mesure d'entretenir ses relations avec ses principaux clients ni de maintenir ou d'augmenter ses niveaux de ventes.

Il est également possible que certains clients de la Société deviennent insolvables ou fassent faillite, qu'ils voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou qu'ils choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, la Société pourrait ne pas être en mesure de recouvrer les montants qui lui sont dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiée, ce qui pourrait nuire à la situation financière de la Société.

### **Concurrence**

#### ***Enveloppe***

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, les prix sur le marché canadien subiront des pressions. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants canadiens d'enveloppes sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, plus souvent qu'autrement, les petits concurrents qui recrutent de nouveaux clients au Canada le font au détriment de Supremex.

### **Emballage**

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les activités sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvenait pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si malgré ses efforts, la Société n'était pas en mesure d'atteindre ses objectifs, cela pourrait avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

### **Conditions économiques**

Le risque lié aux conditions économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Une conjoncture économique générale défavorable comme une hausse de l'inflation et une augmentation importante des taux d'intérêt par les banques centrales, un ralentissement économique ou la crainte accrue d'une récession, entraînant une baisse du niveau de l'activité commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière de Supremex. À titre d'exemple, dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment de marché de Supremex qui est le plus touché. Le volume du publipostage ainsi que la croissance et le déclin du PIB sont directement liés. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume du publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 25 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Quant au courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel des ventes d'enveloppes de Supremex, les conditions économiques ont une incidence moindre sur ce segment de marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, même si elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation et le paiement électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

En outre, en raison du climat géopolitique actuel, y compris les guerres et bouleversements/troubles politiques, les marchés financiers mondiaux ont été touchés et pourraient continuer à être touchés par une volatilité et une morosité importantes, les prix de l'énergie demeurent élevés et la chaîne d'approvisionnement a été perturbée, ce qui a entraîné des coûts plus élevés et des retards dans la chaîne d'approvisionnement, tous des facteurs pouvant avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

### **Taux de change**

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes conclues en dollars canadiens avec certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer à mesure que la Société augmente ses ventes provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Toutefois, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société. Il est impossible de prévoir les événements futurs qui pourraient augmenter ou réduire considérablement le risque lié aux futures variations du taux de change de ces devises.

## **Taux d'intérêt**

Les emprunts que fait la Société en vertu de ses facilités de crédit sont assortis de taux d'intérêt variables et, de ce fait, la Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations et à la volatilité des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, sur le taux de base américain, sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 0,0 % à 2,75 %. À mesure que les taux d'intérêt augmentent, les obligations de la Société au titre du service de la dette sur sa dette à taux variable augmentent également, ce qui, si la Société n'était pas en mesure d'atténuer autrement ce risque, pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Société.

## **Crédit**

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. La Société fixe une limite de crédit précise pour chaque client et la révisé régulièrement. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées de la Société. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics ainsi que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients, mais rien ne garantit que cette tendance se maintiendra dans l'avenir, notamment en raison de la volatilité de la conjoncture économique générale. Au 31 décembre 2023, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances clients correspondait à la valeur comptable de celles-ci.

## **Disponibilité des capitaux**

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$, qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante (la « facilité de crédit »). Bien que la Société ait été en mesure d'accroître sa facilité de crédit, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles à l'avenir et, s'ils le sont, que ceux-ci lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui conviennent à la Société.

La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives qui affectent et qui, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités que la Société peut exercer, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à exercer des activités dans des secteurs différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi que la capacité de la Société à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société à exercer des activités commerciales qui pourraient être dans son intérêt.

## **Environnement**

La Société œuvre dans un secteur qui requiert l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se préoccupent de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux plus écologiques et plus coûteux dans son processus de fabrication. Rien ne garantit qu'une telle augmentation des coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement à l'égard de la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son impact environnemental. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de produits respectueux de l'environnement, comme du papier recyclé à 100 %. Rien ne garantit que ces initiatives soient suffisantes pour atténuer le risque. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Les usines et les activités de Supremex sont aussi assujetties aux lois et aux réglementations environnementales, y compris celles ayant trait aux exigences relatives aux permis, aux rejets d'eaux usées, aux émissions atmosphériques, aux gaz à effet de serre, aux rejets de substances dangereuses et à l'assainissement des sites contaminés. La Société estime que ses activités sont conformes, à tous égards importants, à ces lois et à ces réglementations environnementales, mais les changements apportés à ces lois et réglementations, l'évolution de l'interprétation de

celles-ci ou la mise en place de politiques d'application réglementaire plus vigoureuses pourraient entraîner des coûts de mise en conformité supplémentaires, des dépenses en immobilisations ainsi que d'autres obligations financières, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière et le rendement financier de Supremex. Par exemple, l'introduction de nouveaux règlements concernant les politiques de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces canadiennes influence l'industrie des produits d'emballage. En vertu de ces règlements, les entreprises qui mettent sur le marché des documents imprimés, des contenants et des emballages doivent assumer les coûts associés à la gestion de leurs produits en fin de vie. Ces règlements pourraient entraîner une baisse de la demande, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les attentes et les exigences ayant trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des parties prenantes de la Société, en particulier les investisseurs, les clients, les consommateurs et les gouvernements, sont en constante évolution. L'évolution rapide de ces attentes et de ces exigences pourrait exposer la Société à des risques liés à la réputation, au marché et à l'exploitation. Au cours des dernières années, les gouvernements de nombreux pays ont adopté des lois qui imposent, entre autres, la production de rapports sur les facteurs ESG, le calcul des émissions de carbone, y compris la chaîne de valeur, ainsi que la surveillance de la chaîne d'approvisionnement pour cerner les problèmes liés à la déforestation, à la dégradation des forêts, au travail forcé ou au travail des enfants. Ces règlements peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur la Société, y compris par l'entremise de ses clients. Ces obligations pourraient entraîner une croissance rapide du niveau de surveillance qu'exercent les gouvernements, les clients ou les investisseurs. De plus, les clients pourraient adopter volontairement des normes ESG élevées qui ne se limiteraient pas à leurs activités ou à leurs installations de production, mais qui pourraient également s'appliquer à leur chaîne d'approvisionnement. Si la Société n'était pas en mesure de répondre à ces attentes, ses clients pourraient se tourner vers des entreprises concurrentes.

## **Litiges**

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de vente, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, la conformité aux lois et aux réglementations en constante évolution, le rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Supremex pourrait également être menacée ou désignée comme défenderesse dans des poursuites judiciaires alléguant une infraction aux lois sur les valeurs mobilières, notamment en raison de variations soudaines du cours des actions ordinaires. Une décision importante à l'encontre de Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

## **Aucune garantie de versement de dividendes en espèces**

Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions imposées à la Société en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements apportés à la stratégie commerciale de la Société et d'autres facteurs. Rien ne garantit que la politique de dividende actuelle de la Société se poursuivra dans l'avenir. Des changements de dividendes ou l'élimination de ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

## **Crise sanitaire mondiale**

Malgré la campagne de vaccination menée au Canada, la résurgence de nouveaux cas de COVID-19, y compris la détection de nouveaux variants, le renforcement ou le rétablissement des mesures d'urgence, ou un prolongement de la durée de la pandémie de COVID-19, pourraient entraîner une augmentation des perturbations économiques défavorables et une volatilité des marchés financiers. Toute épidémie, pandémie ou autre crise de santé publique qui se produirait à l'avenir pourrait présenter des risques similaires pour la Société.

## **20. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)**

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des CPCI ainsi que sur la conception et l'efficacité CIFF.

La direction a conçu les CPCI afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2023.

La direction a également conçu un CIIF afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2023. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les CIFF de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les CIFF de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des CPCI et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 31 décembre 2023. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que l'acquisition de Paragraph sera couverte au plus tard au premier trimestre de 2024 et que l'acquisition de Graf-Pak sera couverte au plus tard au deuxième trimestre de 2024.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).